



Echange de bogie pour révision générale. Les trains de la ligne 11 bénéficient d'une révision générale tous les 600 000 km, c'est-à-dire tous les 10 ans. La révision du bogie est prise en charge par l'atelier de maintenance patrimoniale de Fontenay-sous-Bois.

Référence du document reproduit :

- **Entretien avec les salariés de l'atelier RATP des Lilas, description des opérations et des gestes du travail**
Entretien avec les salariés de l'atelier RATP des Lilas, description des opérations et des gestes du travail.
retranscrit en légendes des illustrations.

IVR11_20059300574XA

Date de prise de vue : 2005

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France ; (c) Département de la Seine-Saint-Denis
communication libre, reproduction soumise à autorisation